

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 21 MARS 2016

Le 21 mars 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 15/03/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; PLON Patrick ; GENTIL Christian ; LACHETEAU Nathalie ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David (arrivé à 20h50)

Etaient représentés : MM LOISEAU Laurent (pouvoir à P Boeuf) ; PACREAU Stéphane (pouvoir à P Plon)

Présents : 13 Représentés : 2 Votants : 15

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 5 février 2016 (12 voix POUR et 2 abstentions)

ORDRE DU JOUR

◆ **PREPARATION DU BUDGET 2016 : travaux et achats à prévoir**

- **Bibliothèque** : achat livres et petit mobilier
- **Voirie** :
 - . point à temps : enveloppe de 30 000 €
 - . busage chemin en limite de Brettes : devis de 2 181.80 ttc à partager entre les 2 communes concernées VOTE 15 voix POUR
 - . caniveaux route de La Magdeleine à double revers
 - . rue Patient : à voir avec caniveau central
 - . demande de ralentisseurs : route de Ruffec, route de Chef-Boutonne, route de La Magdeleine ainsi que bornes rue du Temple : à voir avec l'Agence départementale ADA
M Gasseling est défavorable aux ralentisseurs mais pour radar pédagogique
- **Plan d'eau** : refaire le panneau d'entrée (1500 €), peintures des portes
- **Urbanisme** : dossier en cours pour aménagements de bourg
- **Sports et loisirs** : au stade de rugby, sanitaires en cours + portail à revoir
- **Bâtiments** :
 - . gendarmerie : la façade (devis en cours) + enseigne
 - . salle des fêtes :
 - remplacement du bar actuel pour mettre en accessibilité : faire demande devis à E Rubbens
 - remplacement de l'adoucisseur du lave-vaisselle
 - achat de 50 chaises en complément
 - pose d'alarmes à chaque porte suite au passage de la commission de sécurité
 - revoir les portes (d'origine), piliers extérieurs, rideaux de scène tachés, manque d'éclairage dans la cuisine, gouttières
 - . immeuble des associations : revoir la porte d'entrée
 - . garage de La Font : toiture à revoir, noyer à élaguer
 - . presbytère : à revoir bordures de toiture
- **Divers** :
 - . problème à Leigne sur terrain privé qui recueille les eaux pluviales : voir avec les propriétaires
 - . ossuaire communal
 - . lampadaire chemin du moulin au carrefour

- . salle d'archives à la mairie : à voir avec le service départemental pour conseils
- . accessibilité : programme prévu dans l'ADAP
- . achat : d'un véhicule pour remplacer l'ancien « corbillard »
- . décors de Noël : report d'une enveloppe de 10 000 € pour la Grand rue
- . panneaux d'affichage dans les villages : prévoir des vitrines

- ◆ **Nouveau rapport de la CLECT** : vote à l'unanimité POUR la nouvelle solution proposée calculée sur les coûts nets de fonctionnement des écoles en 2013
Tel que présenté, les attributions de compensation seraient positives pour la commune à partir de 2021
- ◆ **consultation buvette au plan d'eau** : proposition de porter la durée d'engagement de 3 à 5 années
(14 voix POUR et 1 abstention) Même cahier des charges avec une date en août réservée au Comité des fêtes
- ◆ **assurance groupe du personnel** pour renouvellement des contrats en 2017 : vote 15 voix POUR confier la démarche au centre de gestion
- ◆ **Embauche d'une personne en CDD** pour 3 mois pour remplacer un agent en arrêt (à partir du 15 avril ?)
- ◆ **MOTIONS** :
 - soutien à l'agriculture 15 voix POUR
 - relative à la fermeture de la cimenterie Lafarge pour le soutien des emplois (14 POUR 1 abst)
- ◆ **DIVERS** :
 - Distribution des tartes samedi 2 avril
 - Etude éolienne : confirmation au Groupe Valeco de l'accord pour le montage du dossier et contact des propriétaires
 - Demande de l'AGV rugby pour le tivoli à titre gratuit le 10/04/16

La séance est levée à 23 h 00.